

Communiqué de presse

Mardi 31 janvier 2012

Chalon-sur-Saône et le Grand Chalon obtiennent la reconnaissance Cap Cit'ergie



Jeudi 26 janvier, à l'occasion des Assises de l'énergie à Dunkerque, la Ville de Chalon-sur-Saône et le Grand Chalon se sont vu remettre le label européen Cap Cit'ergie.

Cit'ergie est un processus européen d'évaluation, de labellisation et d'amélioration continue des politiques énergétiques locales. Il doit permettre d'accompagner la collectivité vers l'atteinte de l'objectif des « 3 fois 20 » à savoir : celui d'améliorer de 20% l'efficacité énergétique, de réduire de 20% les émissions des gaz à effet de serre par rapport à 1990 et de porter à 23% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétiques du territoire.

Cit'ergie permet d'accompagner l'intégration du volet « énergie climat » dans toutes les dimensions des actions de la collectivité : le développement territorial, la gestion du patrimoine communal, l'approvisionnement énergétique, la communication et les coopérations.

Les qualités reconnues à la Ville de Chalon-sur-Saône et à l'Agglomération

- La commission a apprécié le caractère historique de l'engagement environnemental de la Ville de Chalon-sur-Saône depuis une vingtaine d'années, qui se traduit, en matière d'urbanisme, avec un des rares éco quartiers de France bénéficiant d'un retour d'expérience.
- Les synergies entre la Ville et l'Agglomération dans les domaines de la mobilité, du stationnement et des projets de transport en commun ont été soulignés comme se coordonnant intelligemment.
- La commission a également apprécié l'engagement de l'Agglomération à travers son Bilan Carbone Territoire depuis 2006.
- Elle a aussi noté l'élaboration d'un PLU intercommunal ainsi que la publication d'un guide à destination des Elus de l'Agglomération.

Contact Presse : Pauline Blazy ou Anne-Camille Giumelli

Téléphone : 03.85.90.52.33 / 03.85.90.50.34

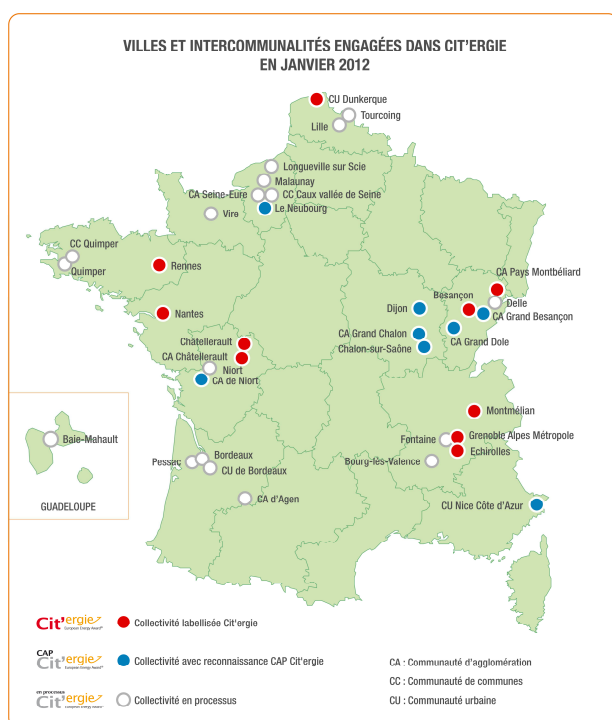
Mails : pauline.blazy@chalonsursaone.fr / annecamille.giumelli@legrandchalon.fr

Le Label Cap Cit'ergie est accordé au territoire pour une durée de quatre ans. Chaque année les collectivités s'engagent à mettre en œuvre un programme d'actions en lien avec un conseiller Cit'ergie.

Le label Cap Cit'ergie est le premier niveau du Label Cit'ergie. Pour obtenir ce niveau la collectivité doit avoir mis en place un certain nombre d'actions et s'engager à développer ces performances sur 4 ans. Cap Cit'ergie montre la volonté de la Ville de Chalon et du Grand Chalon de progresser et d'être très performante en matière d'énergie d'ici les prochaines années.

Chalon-sur-Saône et le Grand Chalon actifs en matière de développement durable

La commission du label Cit'ergie a retenue la ville de Chalon et la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon qui rentrent dans les 30 premières collectivités labélisées de France :



Contact Presse : Pauline Blazy ou Anne-Camille Giumelli

Téléphone : 03.85.90.52.33 / 03.85.90.50.34

Mails : pauline.blazy@chalonsursaone.fr / annecamille.giumelli@legrandchalon.fr